

SOMMAIRE

UN BUDGET CONTRAINT MAIS RESPECTUEUX DES ENGAGEMENTS ESSENTIELS DU MANDAT

| | |
|--|----|
| 1.1.1 – La baisse de la capacité d'autofinancement..... | 2 |
| 1.1.2 – La stagnation des recettes de fonctionnement..... | 4 |
| 1.1.3 – La maîtrise des dépenses de fonctionnement..... | 6 |
| 1.2.1 – Une gestion dynamique des recettes d'investissement..... | 9 |
| 1.2.2 – Le lancement opérationnel des projets du mandat..... | 9 |
| 1.3.1 - Evolution de l'encours de la dette de 2011 à 2012..... | 11 |
| 1.3.2 - Structure de la dette au 31 décembre 2011..... | 11 |
| 1.3.3 - La gestion de la dette en 2011..... | 14 |
| 1.3.4 - Les perspectives pour 2012..... | 15 |
| 2.1.1 - Politique de la petite enfance..... | 16 |
| 2.1.2 - Politique de l'enfance et la jeunesse..... | 16 |
| 2.1.3 - Politique de Solidarité et de Cohésion Sociale..... | 17 |
| 2.1.4 - Politique de la vie associative..... | 18 |
| 2.1.5 - Politique d'accueil des rouennais..... | 18 |
| 2.2.1 – Politique de développement durable..... | 19 |
| 2.2.2 - Les grands projets urbains..... | 19 |
| 2.2.3 - L'aménagement des espaces publics..... | 20 |
| 2.2.4 - La ville au quotidien la démocratie participative..... | 21 |
| 2.2.5 - La démocratie participative..... | 21 |
| 2.3.1 - Politique sportive..... | 21 |
| 2.3.2- Politique des manifestations publiques..... | 22 |
| 2.3.4- Politique culturelle et patrimoniale..... | 23 |
| 2.3.5 - Politique d'attractivité commerciale..... | 23 |
| 2.4.1- Des systèmes d'information au service de l'évolution technologique, de la sécurité informatique et de la dématérialisation des procédures..... | 24 |
| 2.4.2- L'amélioration des processus de gestion interne et l'optimisation des ressources..... | 24 |
| 2.4.3- La poursuite de l'effort de maîtrise des consommations d'énergie..... | 24 |
| 2.4.4 - Des moyens supplémentaires au service d'une politique ambitieuse de ressources humaines..... | 25 |

Introduction

Le projet de budget primitif 2012 de la Ville de Rouen s'inscrit dans une conjoncture économique et financière très dégradée. Face à la difficulté des Etats à endiguer la crise des dettes souveraines, l'hypothèse d'une récession européenne voire mondiale pour l'année 2012 est de plus en plus évoquée. Les incertitudes entourant la qualité de signature de l'Etat français se traduisent par une austérité budgétaire renforcée qui a des impacts importants sur les dotations aux collectivités, gelées pour la deuxième année consécutive.

Face à ce repli continu du soutien des collectivités locales par le gouvernement, la stratégie financière de la Ville s'appuiera sur les mêmes principes que lors des exercices budgétaires précédents :

- un effort important de gestion par une maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de préserver les grands équilibres financiers de la collectivité
- un investissement dynamique pour développer l'offre de services publics en réponse aux besoins des rouennais et soutenir l'emploi sur le territoire

Plusieurs points d'incertitude rendent néanmoins complexe l'élaboration du budget 2012 et incitent à la plus grande prudence quant à son exécution :

- **Quelle capacité à emprunter sur 2012 ?** La situation internationale du marché bancaire a conduit au cours des derniers mois à un renchérissement notable du coût du crédit et à

une raréfaction de la liquidité pour les collectivités territoriales. Pour faire face à cette évolution sans doute durable du marché bancaire, la ville devra s'assurer de l'obtention de financements suffisants pour couvrir les dépenses liées au plan pluriannuel d'investissement, qui s'accroissent à partir de 2012.

- **Y aura-t'il une évolution encore plus défavorable des dotations de l'Etat ?** Alors que le budget primitif 2012 intègre déjà une baisse d'environ 0,6 M€ des dotations de l'Etat, cette hypothèse pourrait notamment intervenir en cas de dégradation de la note française, le gouvernement ayant déjà annoncé vouloir réduire de 10 Mds € supplémentaires les moyens des collectivités.
- **Quelle évolution pour les droits de mutation dans les mois à venir ?** Une grande attention doit être portée à cette recette dont le passé récent a démontré le caractère volatile et directement lié à la conjoncture économique.

Il est donc plus que jamais impératif de poursuivre les efforts de bonne gestion menés depuis le début du mandat permettant à la Ville de soutenir le développement local et de conforter les services publics municipaux. La Ville continuera donc, en 2012, à mener à bien les projets sur lesquels elle s'est engagée avec notamment :

- le renforcement de la lutte contre les inégalités et de l'accompagnement des personnes les plus vulnérables et des personnes âgées
- l'amélioration de la qualité d'accueil des rouennais
- le soutien aux associations
- la consolidation de la politique de développement durable notamment : protection de la ressource en eau, mobilité, économies d'énergie...
- le démarrage de projets urbains d'ampleur tels que l'aménagement des quais bas rive gauche ou la transformation de la place des Emmurés
- la remise en état et le développement d'équipements sportifs de proximité
- le renforcement de l'attractivité de la Ville à travers l'accueil de manifestations exceptionnelles comme le Tour de France
- la modernisation et la rénovation d'équipements culturels importants
- la valorisation du patrimoine historique et culturel
- le démarrage d'opérations permettant de développer l'accueil de nos enfants (crèches, école).
- la poursuite d'un programme de renouvellement urbain ambitieux

1 - L'évolution des principaux postes budgétaires

1.1 – Une baisse importante de la capacité d'autofinancement liée à la combinaison de deux facteurs : la stagnation des recettes et l'augmentation contrainte de certaines dépenses de fonctionnement

1.1.1 – La baisse de la capacité d'autofinancement

Le tableau suivant présente l'évolution des grandes masses budgétaires :

| Version M14 après 1er janvier 2006 | B.P. 2010 | Evolution BP09/BP10 | B.P. 2011 | Evolution BP10/BP11 | B.P. 2012 | Evolution BP11/BP12 |
|--|-----------|---------------------|-----------|---------------------|-----------|---------------------|
| Evolution des dépenses réelles de fonctionnement (hors subventions d'équipement) | 154 353 | + 5,32% | 151 023 | - 2,16% | 154 815 | + 2,51% |
| Evolution des recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs) | 169 469 | + 8,50% | 166 052 | - 2,02% | 166 170 | + 0,07% |
| Epargne de gestion | + 26 526 | | + 22 740 | | + 20 392 | |
| Epargne brute | + 15 116 | | + 15 029 | | + 11 355 | |
| Epargne nette | - 384 | | - 697 | | - 4 423 | |

En terme de mouvements budgétaires (écritures réelles et écritures d'ordre établies conformément à l'instruction comptable et budgétaire M14), le budget principal de la Ville de Rouen pour l'année 2012 se présente ainsi :

| | |
|---|--------------------|
| Mouvements réels | |
| Dépenses réelles de fonctionnement | 154 815 342 |
| Dépenses réelles d'investissement (hors mouvements neutres) | 72 220 180 |
| TOTAL | 227 035 522 |
| Recettes réelles de fonctionnement | 166 169 761 |
| Recettes réelles d'investissement (hors mouvements neutres) | 60 865 761 |
| TOTAL | 227 035 522 |
| Mouvements d'ordre | |
| Dépenses d'ordre de fonctionnement | 12 029 549 |
| Dépenses d'ordre d'investissement | 53 301 092 |
| TOTAL | 65 330 641 |
| Recettes d'ordre de fonctionnement | 675 130 |
| Recettes d'ordre d'investissement | 64 655 511 |
| TOTAL | 65 330 641 |
| Mouvements neutres | |
| Dépenses d'investissement OCLT | 16 065 516 |
| Recettes d'investissement OCLT | 16 065 516 |

Les indicateurs financiers traditionnels traduisent une situation financière dégradée par rapport à 2011 du fait de contraintes subies exogènes et endogènes.

L'épargne brute est un indicateur essentiel dans la gestion financière des collectivités car il permet de mesurer l'écart entre l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et des recettes réelles de fonctionnement.

Elle connaît une diminution importante de près de **25%** par rapport à 2011. L'épargne nette suit, par conséquent, la même tendance que l'épargne brute et s'établit pour 2012 à **- 4,4 M€**. La détérioration de ces deux indicateurs résulte de l'apparition d'un « effet ciseau » entre les recettes et les dépenses de fonctionnement lié à la combinaison de plusieurs facteurs :

- la poursuite de la baisse importante des dotations de l'Etat (équivalent à près d'un point de fiscalité pour 2012)
- la croissance contrainte de certains postes de dépenses tels que les frais financiers (renchérissement du coût de l'argent) et les fluides (hausse du cours des matières premières fossiles se traduisant par une augmentation des prix du gaz, de l'électricité ou du pétrole).

Compte tenu de ces facteurs d'évolution probablement appelés à durer et de la raréfaction des recettes nouvelles, les efforts de maîtrise des dépenses de gestion courante sont renforcés afin de préserver des marges de manœuvre financière pour l'avenir.

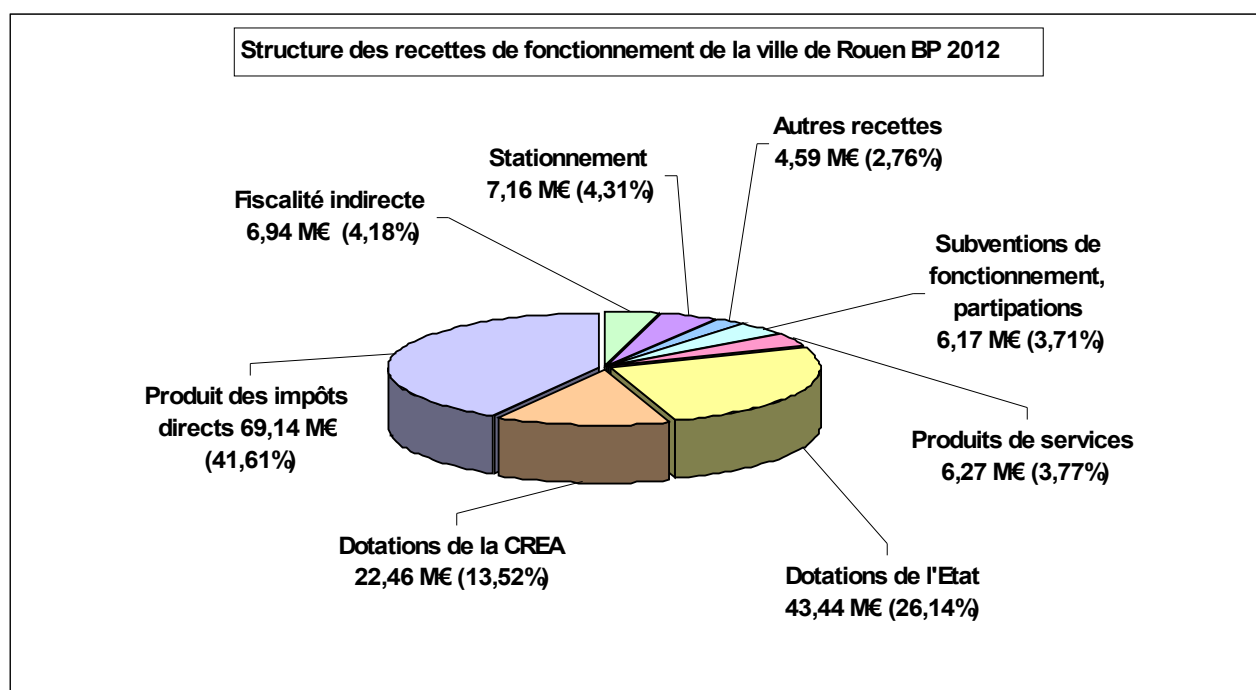
1.1.2 – La stagnation des recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement passent de **166,05 M€** en 2011 à **166,17 M€** en 2012: elles n'évoluent donc quasiment pas (+0,07%).

Elles ont été évaluées :

- en fonction des informations issues de la loi de finances pour ce qui concerne notamment les dotations versées par l'Etat et le taux d'actualisation des bases d'imposition des impôts locaux,
- en fonction des montants notifiés en 2011 pour les dotations versées par la Communauté d'Agglomération Rouen-Elbeulf-Austreberthe (CREA),
- en fonction des évolutions constatées au cours de l'exécution du budget précédent.

Les recettes prévisionnelles inscrites ont été estimées dans le respect du principe de prudence comptable, les décisions modificatives viendront ajuster le cas échéant les inscriptions prévues au budget 2012.



- **La poursuite de la diminution des dotations de l'Etat**

Le gouvernement a fait le choix de faire peser la réduction de la dette publique sur les collectivités locales pourtant responsables de moins de 10% de l'endettement du pays. La diminution pour la Ville de la part garantie de sa dotation forfaitaire ne sera pas compensée par l'augmentation de la population rouennaise.

Au total, la prévision de ressources provenant des concours de l'Etat devrait atteindre **43,44 M€** en 2012 soit **- 1,47%** par rapport à 2011, ce qui représente en valeur une perte de **0,65 M€**, soit l'équivalent d'un point d'impôt.

Cette baisse des concours de l'Etat, toutes dotations confondues, est continue et tend même à s'accélérer depuis 2008 comme l'atteste le tableau ci-dessous :

| En Keuros | CA 2008 | CA 2009 | CA08/CA0 9 | CA 2010 | CA09/CA1 0 | CA 2011 | CA10/CA1 1 | CA08/CA11 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Dotations fofaitaires (7411) | 38 929 | 38 777 | -152 | 38 391 | -386 | 38 067 | -324 | -862 |
| Dotation Générale de Décentralisation (746) | 1 068 | 1 040 | -28 | 1 045 | 5 | 1 045 | 0 | -23 |
| Dotation de Solidarité Urbaine (74123) | 2 340 | 2 340 | 0 | 2 340 | 0 | 2 340 | 0 | 0 |
| Compensation exonération TP (74833) | 1 238 | 1 029 | -209 | 798 | -231 | 738 | -60 | -500 |
| Compensation exonération TF (74834) | 587 | 466 | -121 | 439 | -27 | 519 | 80 | -68 |
| Compensation exonération TH (74835) | 1 610 | 1 617 | 7 | 1 769 | 152 | 1 759 | -10 | 149 |
| TOTAL PERTE SUR 3 ANS | 45 772 | 45 269 | -503 | 44 782 | -487 | 44 468 | -314 | -1 304 |

- **La légère augmentation des concours de la CREA**

La progression des recettes tirées de la CREA est liée à l'augmentation pour la Ville de la dotation de solidarité communautaire de **0,23 M€**, notifiée en juin 2011 et qui sera renouvelée pour 2012.

Au total, les concours de la CREA s'élèvent à **22,46 M€** et se répartissent ainsi :

- dotation de solidarité communautaire : **1,39 M€**
- attribution de compensation : **21,07 M€**

- **L'évolution dynamique des bases de la fiscalité directe**

Le produit des trois taxes ménages est prévu, hors rôles supplémentaires, à **68,93 M€** pour 2012. Il résulte de l'existence de deux facteurs de progression :

- une revalorisation forfaitaire fixée par le Parlement à **1,8%**
- une évolution physique moyenne des bases de **1,86%**

Les taux d'imposition sont reconduits à l'identique de ceux de 2011.

- **La fiscalité indirecte**

Ce poste augmente légèrement par rapport à 2011 pour s'établir à **6,94 M€** en 2012.

Les principales recettes de la fiscalité indirecte sont notamment :

- la taxe communale sur la consommation finale d'électricité, instaurée à compter du 1^{er} janvier 2011 en remplacement de la taxe locale d'électricité estimée de manière prudente à **2M€**.
- la taxe additionnelle aux droits de mutation dont l'inscription est revue faiblement à la hausse (**4 M€**) par rapport à 2011 (**3,85 M€**), afin de tenir compte de la tendance actuelle de reprise du marché immobilier, tout en restant prudent compte tenu des incertitudes économiques de 2012.
- La taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), instaurée en 2009, est quasiment stable par rapport à 2011 (**0,3 M€**)

- **Les recettes de stationnement**

Ce poste (**7,16 M€**) comprend principalement les recettes :

- des parkings (Grand'Mare, Vieux-Marché, Hôtel de Ville et Haute-Vieille-Tour) pour un montant de **3,73 M€**,
- Park en Ciel pour un montant de **0,5 M€**,
- les droits de voirie et de stationnement pour un montant de **0,83 M€**,
- la collecte des horodateurs pour **2,1 M€** en augmentation par rapport à 2011 (**2M€**) dans la mesure où une partie importante du parc des horodateurs a été renouvelée permettant une diminution substantielle du taux de panne des machines.

Les conséquences budgétaires de la refonte de la politique de stationnement en cours seront intégrées au budget une fois le dispositif totalement finalisé au cours du premier semestre 2012.

- **Les subventions et participations des partenaires de la Ville**

Ce poste s'élève à **6,17 M€**. Il s'agit principalement des recettes provenant des différents partenaires : Etat, collectivités territoriales, établissements publics et mécénat.

En 2012, la CREA apporte son soutien à la Ville au moyen de plusieurs fonds de concours : **0,5 M€** pour le fonctionnement du musée des Beaux-Arts, **0,1 M€** pour le fonctionnement du Centre Guy Boissière, et **0,2 M€** pour le fonctionnement du Conservatoire à rayonnement régional de Rouen.

L'effort de la ville en matière de développement de l'offre d'accueil de la petite enfance est relayé par l'accompagnement financier de la Caisse d'allocation familiale à hauteur de **2,85 M€** pour 2012.

- **Les produits des services à la population**

Le montant inscrit pour le BP 2012 est de **6,27 M€**, en nette diminution par rapport au budget 2011. En effet, une partie des recettes inscrites au budget principal 2011 a migré vers le budget annexe de la restauration collective. A périmètre constant, les produits des services à la population évoluent d'environ **1,49%** par rapport à 2011.

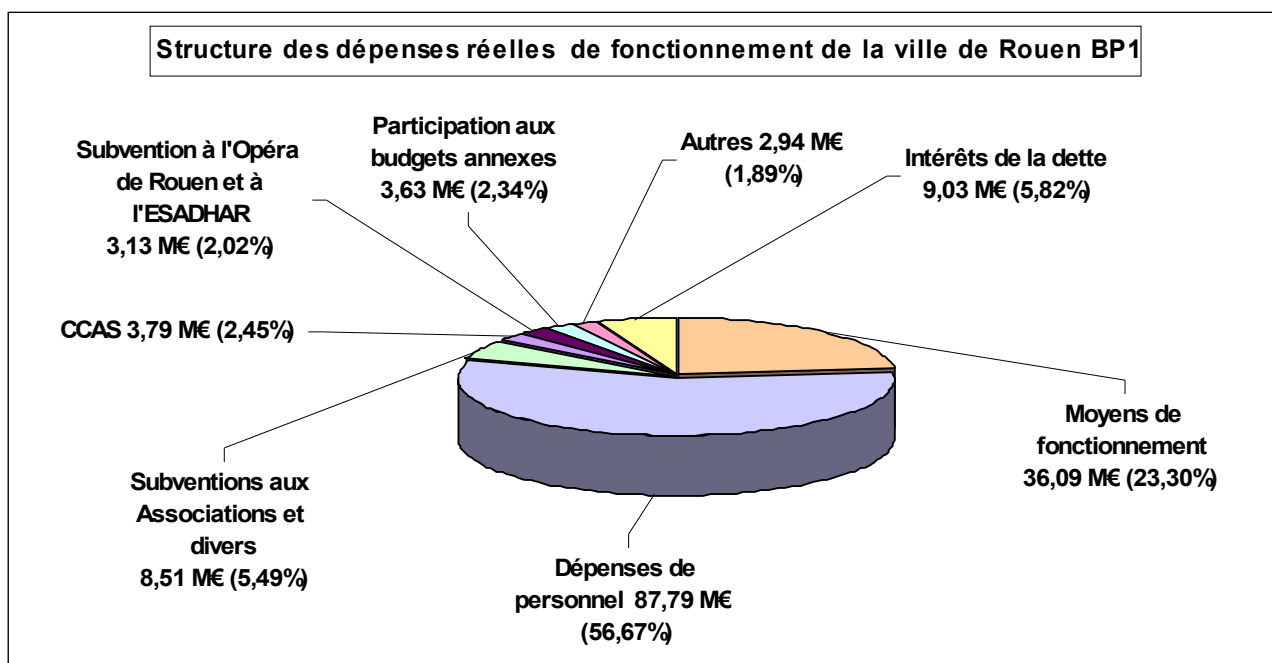
Ce poste regroupe notamment les droits d'entrée aux équipements sportifs (**1,11 M€**), la participation des familles aux crèches (**1,06M€**) ou à l'accueil périscolaire (**0,49 M€**).

- **Les autres recettes**

Elles s'élèvent à **4,59 M€** et comprennent, entre autres, les recettes provenant des locations immobilières pour un montant de **1,10 M€**, les remboursements de frais de personnel pour **0,94 M€** et enfin les produits financiers relatifs aux swaps (**1,16 M€**).

1.1.3 – La maîtrise des dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont marquées par une augmentation de **3,79 M€** : elles passent de **151,02 M€** en 2011 à **154,81 M€** en 2012 (+ **2,51%**).



- **La progression maîtrisée des dépenses de personnel dans un périmètre évolutif (chapitre 012)**

Ce poste budgétaire de **87,79 M€** qui représente plus de **56%** des dépenses réelles de fonctionnement a connu sur 2011 de nombreuses évolutions structurelles qui rendent nécessaire un repérage afin de permettre des comparaisons à format identique de BP11 à BP12.

Ainsi, le budget primitif 2011 était de 86,54 M€ mais doivent être pris en compte les mouvements suivants :

- transfert d'une partie des agents de l'ex-Ecole Régionale des Beaux-Arts vers l'Ecole Supérieure d'Art et de Design Le Havre – Rouen (ESADHAR) et remboursement des rémunérations des agents mis à disposition pour un montant de -1,1 M€
- intégration des agents en charge de la restauration collective pour un montant de +1.1 M€ inscrit dans un budget annexe
- mouvements de redéploiement interne de crédits à hauteur de -0,04 M€.

On aboutit donc à un budget 2011 « reformaté » de 86,50 M€.

Au final, à périmètre équivalent, les dépenses de personnel du budget principal et du budget annexe de la restauration collective progressent donc entre 2011 et 2012 de **2,33%**. Outre le renforcement des moyens en faveur des ressources humaines et notamment la prise en compte de la revalorisation du régime indemnitaire des agents, les principales sources d'évolution structurelle sont les suivantes :

- **Le Glissement Vieillesse Technicité (G.V.T.)**

Cet indice annuel moyen des collectivités territoriales, lié à l'évolution de la carrière des agents municipaux, est estimé entre 0,7% et 1,2%. Pour la Ville de Rouen, celui-ci est arrêté pour l'année 2012 à 1 % de la masse salariale, soit **0,89 M€**.

- **La prise en compte de la hausse du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (S.M.I.C.)**

La hausse en décembre du S.M.I.C à hauteur de 2,1 % doit être répercutée sur le budget 2012. Elle entraîne une augmentation mécanique de la masse salariale du fait de la revalorisation des plus bas traitements estimée à **0,135 M€**.

- **L'anticipation de la réforme du Supplément Familial de Traitement**

Même si aucun texte définitif n'est publié à ce jour, il est envisagé de rééquilibrer l'attribution de cette indemnité, et notamment de revaloriser significativement le supplément familial de traitement pour le premier enfant. Pour 2012, le coût de cette réforme a été estimé à **0,1 M€**.

- **Des moyens de fonctionnement particulièrement contraints (chapitre 011)**

Ce poste comprend les dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien des services et des équipements municipaux tels que l'énergie et les fluides, les fournitures, les frais de télécommunication, les assurances, les prestations de service ainsi que la formation des agents.

Les crédits inscrits au titre des moyens de fonctionnement passent de **38,40 M€** en 2011 à **36,09 M€** en 2012. La création de l'Esadhar au cours de l'année 2011 et d'un budget annexe de la restauration collective à partir de 2012 nécessitent néanmoins un retraitement afin d'obtenir l'évolution réelle de ce poste de BP à BP. A périmètre équivalent, les moyens de fonctionnement évoluent de **4,72%** de 2011 à 2012. Cependant, certaines augmentations de dépenses prises en charge par la Ville de Rouen sont compensées par des remboursements d'autres collectivités (comme par exemple, pour le pôle culturel Grammont et sa partie archives départementales). Les principaux postes recensés sont les suivants :

- la très forte progression du coût de l'énergie et des fluides qui se matérialise par une augmentation de **0,81 M€** au BP12 (**+ 10,7%**)
- la hausse des impôts fonciers dus par la Ville (**+ 0,24 M€**) du fait de l'acquisition de terrains par l'Etablissement Public Foncier de Normandie dans le quartier de la Lucilline
- l'accueil à Rouen, d'une manifestation exceptionnelle en 2012, le Tour de France (**+0,18 M€**)
- la sécurité et maintenance du pôle culturel Grammont compensée par une recette du département (**0,34 M€**)
- l'accueil d'expositions temporaires au musée des Beaux-Arts également compensée par une recette importante (**0,13 M€**)

Au final, une fois pris en compte les effets de périmètre, de dépenses compensées par des recettes et de dépenses contraintes telles les fluides, le solde du chapitre 011 est stable par rapport à 2011.

- **La participation de la Ville aux budgets annexes du Hangar 23 et de la restauration collective**

La participation de la Ville au budget annexe du Hangar 23 s'élève à **1,44 M€** TTC soit en diminution de **2%** par rapport à 2011.

La contribution de la Ville au budget annexe de la restauration collective est établie à **2,19 M€**, soit une charge nette pour la Ville équivalente à celle du BP 2011.

- **Les subventions au CCAS, à l'Opéra, à l'Esadhar et aux associations**

La subvention au centre communal d'action sociale (CCAS) passe de **3,67 M€** à **3,79 M€** (**+3,31%**) de 2011 à 2012. Cette progression prend en compte l'aggravation de la situation sociale d'habitants toujours plus nombreux et l'intégration du programme de réussite éducative désormais porté par le CCAS.

La subvention à l'Opéra reste stable par rapport à 2011 (**1,39 M€**).

La création de l'Esadhar à partir du 1^{er} juillet 2011, établissement public de coopération culturelle au budget autonome, modifie les relations financières de la Ville à cet établissement. Désormais, la Ville ne prend plus en charge directement les dépenses de cet établissement mais lui verse

une subvention d'équilibre. Pour 2012, cette subvention s'élève à **1,65 M€**, soit une charge nette pour la Ville quasi stable par rapport à 2011.

Le poste subventions aux associations passe de **8,37 M€** à **8,51 M€** de 2011 à 2012 (**+3,07%**). Cette hausse intègre la subvention liée la participation à l'Armada et à Normandie Impressionniste, dont l'organisation est prévue pour 2013.

1.2 – La mise en œuvre des projets prioritaires du mandat

1.2.1 – Une gestion dynamique des recettes d'investissement

Hors emprunt, les recettes d'investissement attendues pour 2012 s'élèvent à **30 M€**.

- **Les cessions de foncier**

La Ville poursuit en 2012 sa politique de gestion active de son patrimoine immobilier. Le montant des cessions est estimé à **3,83 M€** soit légèrement supérieur au montant de l'an dernier (**3,62 M€**).

- **Les subventions d'investissement**

Des cofinancements toujours importants sont inscrits au budget à hauteur de **17,80 M€**. Parmi les subventions les plus significatives qui seront versées par les partenaires de la Ville, on peut citer les opérations suivantes : plan de restauration et de valorisation du patrimoine (**3 M€**), rénovation du quartier des Sapins (**1,8 M€**), Hangar 9 (**1,5 M€**) et le programme de création de crèches (**1,26 M€**).

Des cofinancements (Etat, Région, Département, CREA) interviendront également dans le cadre du lancement et de la poursuite des projets inscrits au Contrat d'Agglomération 2007/2013 (Conservatoire, Hangar 9, quais bas rive gauche), dans l'avenant n°2 à la convention agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC).

Le produit des amendes de police redistribué par l'Etat connaît une augmentation importante en 2012 (**3,66 M€**) par rapport à 2011 (**2,9 M€**), soit **+ 0,76 M€**. Cette progression résulte à la fois de l'augmentation du prix unitaire de l'amende de 11€ à 17€, votée par le Parlement et de l'augmentation de l'efficacité du PV électronique.

- **Les ressources diverses**

Les autres ressources d'investissement sont évaluées à **8,01 M€** en 2012. Elles comprennent essentiellement la recette tirée du fonds de compensation à la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), de **3,5 M€** et de la nouvelle taxe d'aménagement (**0,8 M€**), qui remplace la taxe locale d'équipement à compter de 2012.

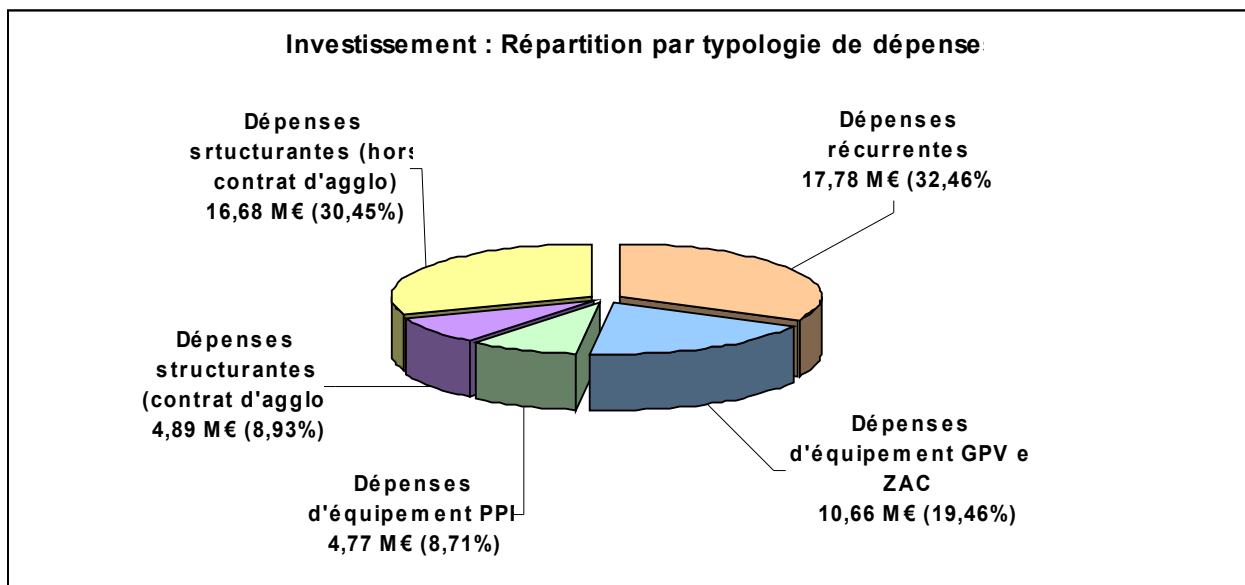
1.2.2 – Le lancement opérationnel des projets du mandat

- **Les principales évolutions du PPI 2010-2014**

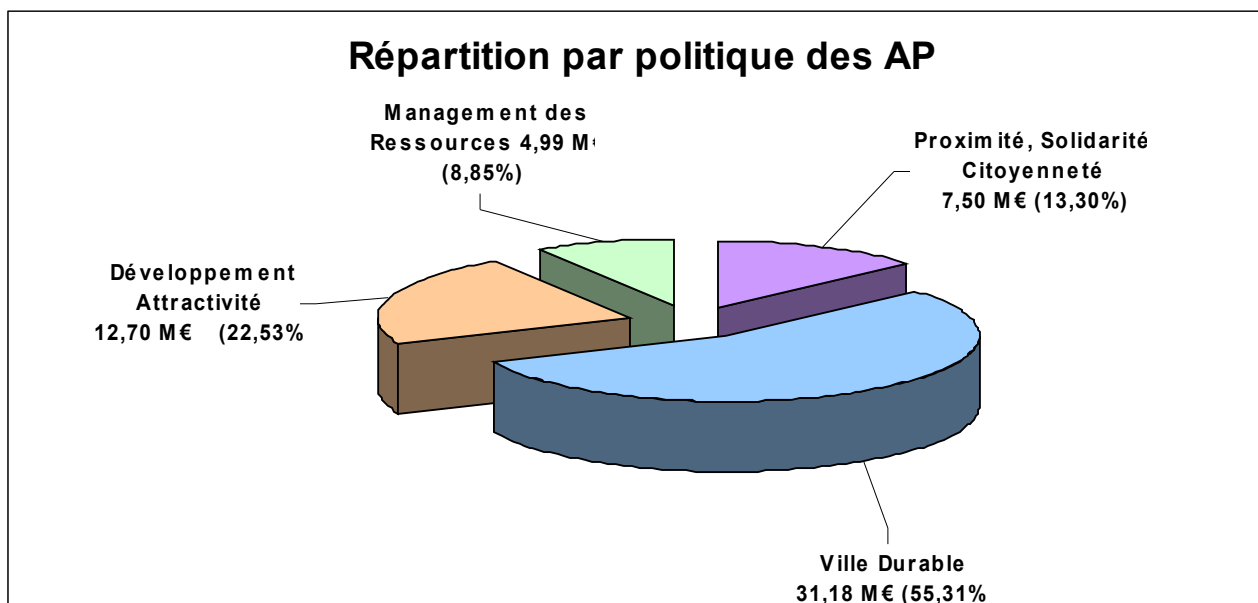
Chaque année, le PPI fait l'objet d'ajustements en dépenses et en recettes. Au budget 2012, le PPI 2010-2014 est réajusté à **259 963 257 €** pour un montant attendu de subventions de **53 908 554 €** soit un solde à financer sur la période de **206 054 703 €**.

- **Les crédits de paiement (CP) inscrits au BP 2012**

La masse des crédits de paiement prévisibles pour 2012 s'élèvera à **56,08 M€** par rapport à **52,17 M€** l'an passé.



La répartition des crédits de paiement au budget 2012 montre l'importance des moyens affectés au PPI et préfigure l'essentiel des projets. Le détail par programme est présenté en deuxième partie du document.



Parmi les crédits de paiement dont les montants sont les plus importants, il convient de noter les :

- **7,48 M€** destinés aux conventions publiques d'aménagement (CPA),
- **4,77 M€** pour les loyers du contrat de partenariat public-privé,
- **3,1 M€** pour le plan patrimoine historique,
- **3 M€** pour la création de crèches,
- **2 M€** pour la rénovation du quartier des Sapins,
- **1,7 M€** pour le hangar 9,
- **1,5 M€** pour la sécurité maintenance des bâtiments municipaux et **0,8 M€** spécifiquement affectés aux économies d'énergie,
- **1,49 M€** pour la poursuite de l'amélioration de la mécanisation de l'entretien des espaces publics,
- **1,47 M€** pour le FISAC centre-ville,

- **1,47 M€** pour les acquisitions foncières et immobilières via l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN),
- **1,14 M€** dans le cadre du soutien à Rouen-Habitat,
- **0,75 M€** pour l'amélioration des espaces piétonniers,
- **0,60 M€** pour la rénovation des bibliothèques,

La liste exhaustive des crédits par programme se trouve en annexe du présent document.

1.3 – Une gestion responsable de la dette dans un contexte de raréfaction de la ressource financière

1.3.1 - Evolution de l'encours de la dette de 2011 à 2012

| <i>En millions €</i> | Encours au 31/12/2010 | Remboursement de la dette | Nouveaux emprunts | Encours au 31/12/2011 | Evolution 2010/2011 |
|----------------------|-----------------------|---------------------------|-------------------|-----------------------|---------------------|
| | 174,68 | -14,89 | +17 | 176,79 | + 1,2% |

1.3.2 - Structure de la dette au 31 décembre 2011

- **Taux moyens**

| 2009 | 2010 | 2011 |
|-------|-------|-------|
| 2,78% | 2,76% | 3,72% |

Cette augmentation de près d'un point du taux moyen de la dette par rapport à l'année dernière s'explique par :

- l'augmentation progressive des index monétaires, en particulier de l'euribor, sur l'année 2011
- la hausse très importante des marges bancaires pour les nouveaux emprunts souscrits

- **Répartition de l'encours par type de taux et par prêteur**

La dette de la Ville de Rouen est fortement ancrée sur des taux variables simples ce qui a permis à la collectivité dans les dernières années de profiter des taux bas du marché et de minimiser ses frais financiers. Néanmoins, cette part importante de taux variable dans l'encours de dette présente le risque d'une exposition importante aux fluctuations des marchés et à l'augmentation des taux. C'est pourquoi en 2011, la Ville s'est attachée à consolider la part de la dette à taux fixe et à sécuriser la part à taux variable en capant les nouveaux emprunts souscrits.

| | CRD en M€ | % d'exposition |
|--|--------------|----------------|
| TAUX FIXE | 48,7 | 27% |
| Classique | 32,1 | 18% |
| Annulable | 16,6 | 9% |
| TAUX VARIABLE | 83,2 | 47% |
| Classique | 68,7 | 39% |
| Couvert | 9,8 | 5% |
| Indexé (livret A, LEP) | 4,7 | 3% |
| PRODUITS STRUCTURES | 44,9 | 26% |
| Barrière (1B) | 18,7 | 11% |
| Barrière avec multiplication (1E) | 9,1 | 5% |
| Barrière avec multiplicateur hors zone euro (4E) | 6,4 | 4% |
| Change (6F) | 10,7 | 6% |
| TOTAL | 176,8 | 100% |

Lexique :

Taux fixe classique : Emprunt à taux fixe sur toute sa durée, ç'est-à-dire non sensible aux variations des marchés financiers

Taux fixe annulable : Emprunt qui offre la possibilité à la banque de transformer le taux fixe en taux variable de manière définitive sur toute la durée du contrat.

Taux variable classique : Emprunt exposé aux variations des marchés financiers sur toute sa durée, indexé sur des taux monétaires (Eonia, Euribor, T4M, TAM)

Taux variable couvert : Emprunt assorti d'une option de taux qui protège contre la hausse de l'index variable retenu.

Indexé (Livret A, LEP) : Emprunt indexé sur l'évolution du livret A ou du Livret d'épargne populaire.

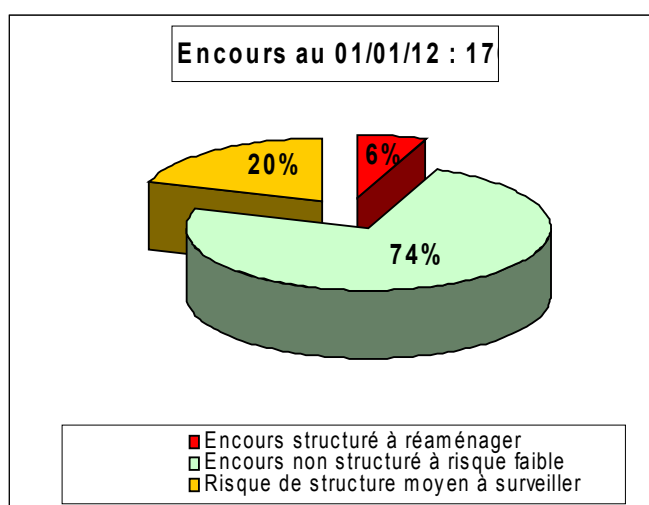
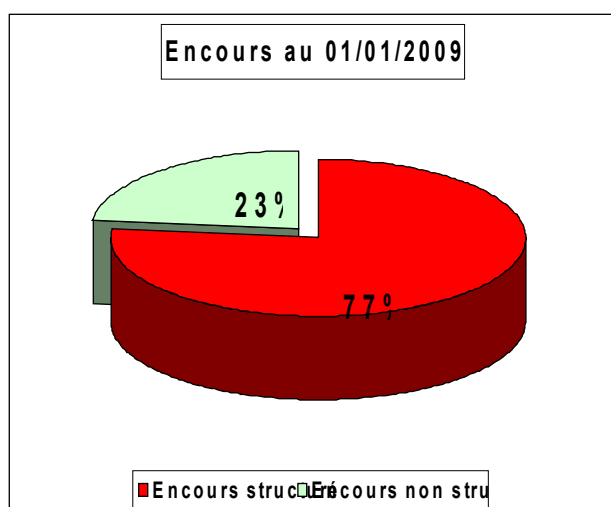
Barrière : Emprunt à taux fixe bonifié mais qui peut basculer automatiquement en taux variable en cas de hausse des taux variables au-delà d'une certaine limite définie contractuellement.

Barrière avec multiplicateur : Emprunt à taux fixe bonifié mais qui peut basculer automatiquement en taux variable avec coefficient multiplicateur en cas de hausse des taux variables au-delà d'une certaine limite définie contractuellement.

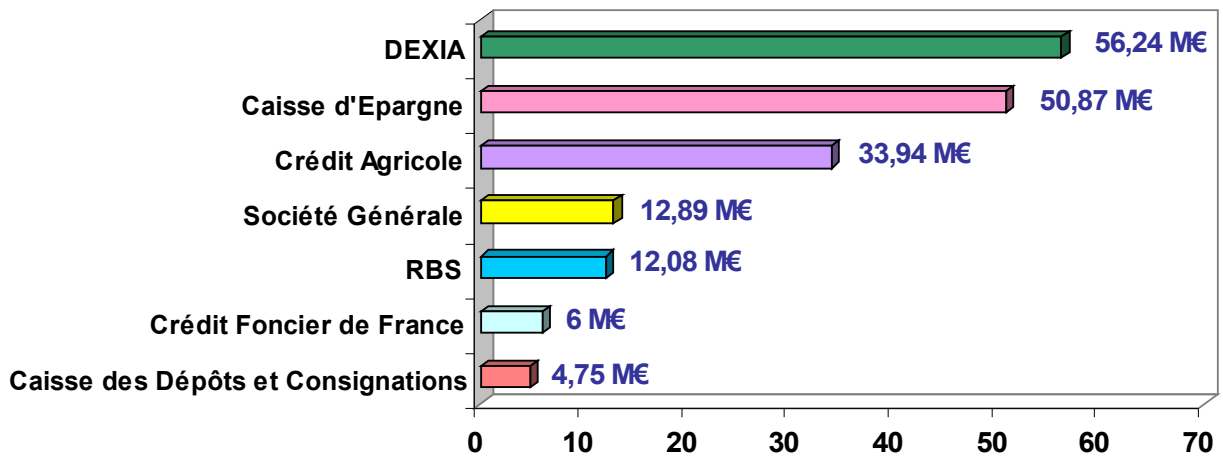
Barrière avec multiplicateur hors zone euro : Emprunt à taux fixe bonifié mais qui peut basculer automatiquement en taux variable avec coefficient multiplicateur en cas de hausse d'index hors zone euro (libor USD, par exemple) au-delà d'une certaine limite définie contractuellement.

Change : Emprunt à taux fixe bonifié sur une première période relativement courte qui bascule, dans un second temps, sur un taux indexé sur un cours de change ou un écart de cours de change.

La répartition de l'encours par type de taux a fortement évolué depuis le début du mandat:

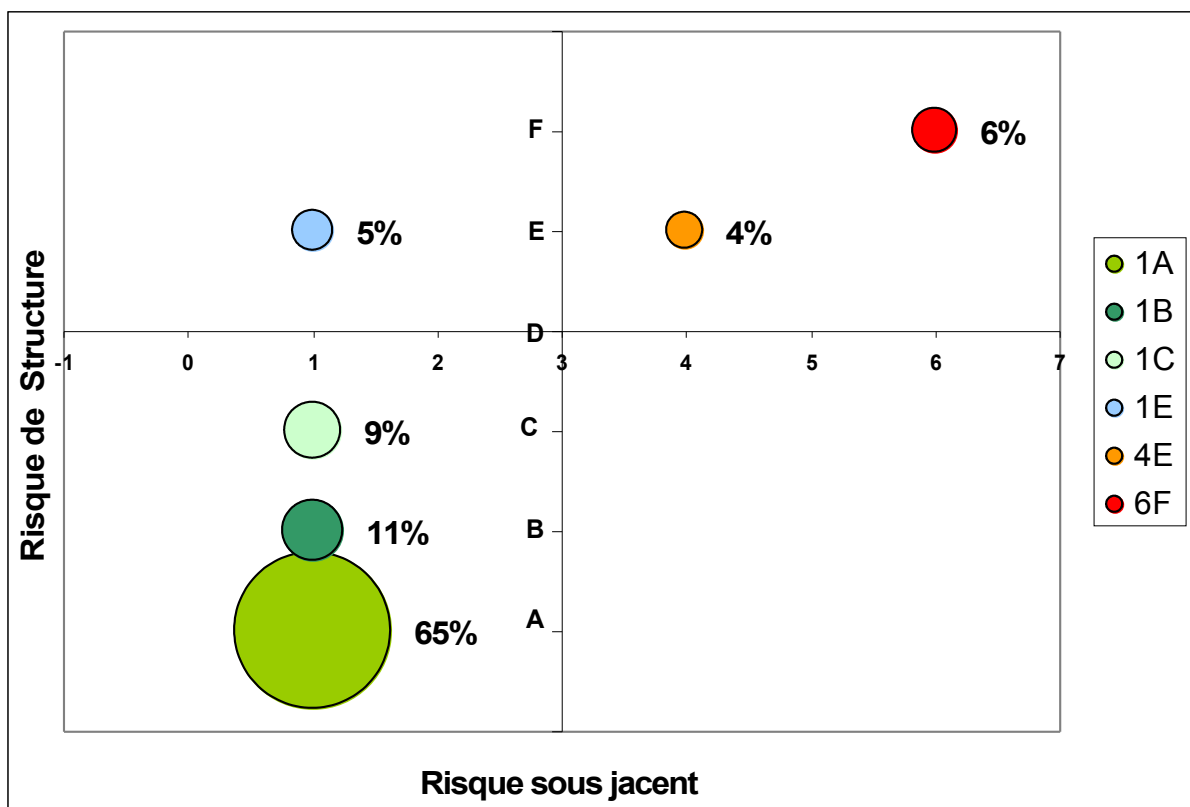


Les trois principaux partenaires bancaires de la Ville sont Dexia (31,8%), la Caisse d'Épargne (28,8%) et le Crédit Agricole (19,2%).



- **Le classement Gissler et l'exposition au risque de la dette**

Après souscription des nouveaux emprunts 2011 peu risqués, le stock de dette de la Ville, sensiblement ancré sur des indices de la zone euro, est en voie de sécurisation, comme en témoigne le classement ci-dessous des emprunts sur l'échelle Gissler.



1.3.3 - La gestion de la dette en 2011

- **Le programme d'emprunt 2011**

Depuis 2008, la Ville s'efforce de recourir à des financements nouveaux sans risque à taux fixes ou à taux variables. Un des objectifs pour l'année 2011 était de souscrire des emprunts à taux fixes ou à taux variables capés afin de réduire l'exposition trop importante du stock de dette de la ville à des taux variables susceptibles d'augmenter de manière sensible dans les années à venir.

Pour faire face au besoin de financement des investissements 2011, la Ville a donc contracté trois emprunts classiques pour un montant total de **17 M€** dont les caractéristiques sont les suivantes :

| Banques | Montant | Caractéristiques de l'emprunt | Taux | Durée | Classification Gissler |
|-----------------|---------|--------------------------------------|----------------|--------|------------------------|
| Crédit Agricole | 7 M€ | Taux fixe | 4,11% | 20 ans | 1A |
| Crédit Agricole | 5 M€ | Taux variable encadré entre 2% et 6% | Eur 3M+1,06 | 15 ans | 1A |
| Crédit Agricole | 5 M€ | Taux variable encadré entre 2% et 6% | Eur 3M+1,16 | 15 ans | 1A |

Grâce à une gestion responsable de la dette, la Ville de Rouen a pu anticiper les difficultés de financement en 2011 en empruntant la totalité du besoin de financement avant l'été. La Ville a également sollicité **4 M€** sur l'enveloppe exceptionnelle de la Caisse des Dépôts et Consignations de 5Mds €, débloquée par le gouvernement pour faire face au besoin de financement des collectivités non satisfait en cette fin d'année 2011. Elle devrait mobiliser cet emprunt au début de l'année 2012.

- **Les actions de renégociation de la dette**

Dans la continuité des opérations de réaménagement de la dette entreprises depuis 2008, la Ville a poursuivi en 2011 les négociations avec les banques afin de sécuriser l'encours de dette de la collectivité.

Au cours de l'été 2011, la Ville a ainsi pu déboucler un produit à barrière avec multiplicateur indexé sur du Libor USD (classé 4E sur l'échelle Gissler) souscrit auprès de Dexia. A compter d'octobre 2012, cet emprunt sera converti en un taux fixe à 3,18% moyennant la réintégration dans le capital restant dû d'une indemnité de sortie de 0,62 M€. La réussite de cette négociation a tenu à plusieurs facteurs :

- une bonne fenêtre d'opportunité sur les marchés permettant de tirer parti de la détente des taux longs
- une valorisation correcte de l'indemnité de sortie par la banque assortie d'un geste commercial

Parallèlement, la Ville a entamé une négociation avec la Royal Bank of Scotland, sous l'égide d'Eric Gissler, le médiateur des emprunts toxiques nommé par le Premier Ministre, à propos de l'emprunt et du swap souscrits auprès de la banque en 2006 et 2007 et indexés sur le Franc Suisse. La fin de la période de taux fixe bonifié étant arrivée à échéance le 15 décembre 2011, les premières échéances calculées sur la base de la formule structurée devront être réglées en mars 2012. Aux conditions du marché à la mi-décembre, les taux d'intérêt s'élèvent à 24% pour l'emprunt et à 8% pour le swap, soit un surcoût supérieur à 1M€ pour la seule année 2012. Les négociations sont en cours et se poursuivront au début de l'année 2012 afin de permettre à la Ville de sortir définitivement de ces deux produits toxiques dans des conditions acceptables et

soutenables financièrement pour la collectivité. Si cette négociation bilatérale n'aboutissait pas rapidement, les deux produits seraient transférés au pôle de transaction proposé par la Commission d'enquête de l'Assemblée Nationale.

- **La dette garantie et les lignes de trésorerie**

- **La dette garantie**

L'encours de la dette effectivement garantie par la Ville sera de **161,8 M€** au 1^{er} janvier 2012, contre **164,3 M€** au budget 2011.

L'essentiel de ces garanties est destinée au logement social. Les principaux bénéficiaires sont Rouen-Habitat (**27%**), et Immobilière Basse Seine (**26%**).

Au cours de l'exercice 2011, le Conseil municipal a accordé la garantie de la Ville à des emprunts d'un montant total de près de **17 M€**, essentiellement destinés au financement du logement social et étudiant.

L'amortissement prévisible de cet encours, sans impact sur le budget de la Ville en l'absence d'appel en garantie, est de **9 M€**. Les intérêts dus se montent à **5 M€**.

- **Les lignes de trésorerie**

La Ville dispose à ce jour d'une seule ligne de trésorerie pour un montant de **10 M€** auprès de la Caisse d'Epargne. Le plafond a été diminué de **22 M€** par rapport à l'année dernière. L'insuffisance d'offre de crédits bancaires en 2011 s'est en effet doublée d'une très nette augmentation du coût des lignes de trésorerie. En 2012, outre cette ligne de trésorerie de 10 M€, la Ville aura donc recours aux emprunts revolving, dont elle dispose au sein de son encours, pour faire face aux décalages de trésorerie.

D'une manière générale, la mobilisation en cours d'année d'emprunts pour faire face au besoin de financement des investissements modifie en profondeur les pratiques de gestion financière des collectivités, qui recouraient traditionnellement à un emprunt d'équilibre en fin d'année. Ce changement de pratiques rend la gestion en trésorerie zéro beaucoup plus compliquée.

1.3.4 - Les perspectives pour 2012

L'intensification de la crise financière au cours de l'été 2011, qui a largement impacté les banques, a entraîné un durcissement considérable des conditions de crédit offertes aux collectivités, qui devrait se poursuivre tout au long de l'année 2012.

La réduction des liquidités interbancaires s'est traduite dès 2011 par la diminution du taux de réponse des banques, insuffisant pour couvrir la totalité du besoin de financement des collectivités sur l'exercice 2011. Les collectivités importantes (grandes villes, départements, régions) sont tout particulièrement concernées car ce sont elles qui, du fait de leur surface budgétaire, sont les plus confrontées aux nouvelles pratiques bancaires de plafonnement des offres et des engagements.

Cet assèchement de la liquidité bancaire s'explique en grande partie par la mise en conformité des banques à la nouvelle réglementation internationale Bâle III, qui les oblige à trouver de la ressource à long terme pour prêter aux collectivités, ce qui est d'autant plus difficile dans le contexte actuel de défiance des marchés. Les collectivités dont la qualité de signature était jusqu'alors, aux yeux des banques, la caractéristique première, sont désormais considérées comme des clients contribuant à creuser le déficit de liquidité, du fait de l'impossibilité réglementaire qui leur est faite de déposer leurs fonds ailleurs qu'au Trésor.

Dexia estime à 10 milliards d'euros le besoin de financement non couvert par les banques pour 2012 sur un besoin annuel d'environ 22 milliards d'euros.

Dans ce contexte, la Ville de Rouen a d'ores et déjà activé certains partenaires financiers afin de couvrir une partie du besoin de financement pour 2012. Néanmoins, l'incertitude est grande sur la capacité de la Ville à réussir à lever les emprunts suffisants pour faire face aux dépenses d'investissement prévues pour 2012. En outre, les frais financiers sont en forte augmentation pour 2012 compte tenu de l'augmentation importante des marges bancaires dues à cette raréfaction de la ressource financière (+1,32 M€ par rapport à 2011). La Ville de Rouen devra donc composer en 2012 avec un environnement aussi difficile voire plus qu'en 2011, ce qui nécessitera une veille et une réactivité importantes afin de trouver les financements aux meilleures conditions possibles en saisissant les opportunités du marché qui peuvent se présenter et ce dès le début de l'exercice 2012, ce qui aura également un impact budgétaire non négligeable.

2 – La déclinaison du budget 2012 par politique

2.1 – Pôle proximité, solidarité, citoyenneté

2.1.1 - Politique de la petite enfance

Les chantiers de la crèche Pélissier rive gauche et de la crèche Rose des Vents sur le quartier de la Lombardie débiteront dans l'objectif d'une ouverture en septembre 2013. Ces deux établissements soucieux, par leur conception, du bien-être des enfants, de leurs familles et des professionnels de la petite enfance, marqueront l'action de la Ville pour accompagner les évolutions urbaines dans ces deux quartiers en proposant au total 70 places supplémentaires dans des bâtiments à haute qualité environnementale.

Le tableau ci-dessous présente les éléments financiers et le calendrier de ces deux opérations :

| | Crèche Pélissier | Crèche Rose des Vents |
|--|-------------------------|------------------------------|
| Coût investissement TTC opération | 2 850 000 € | 4 000 000 € |
| Subventions CAF | 504 000 € | 454 000 € |
| Département | 180 000 € | 180 000 € |
| Début des travaux | Printemps 2012 | Eté 2012 |
| Livraison | Octobre 2013 | Décembre 2013 |

2.1.2 - Politique de l'enfance et la jeunesse

La politique de l'enfance et de la jeunesse connaîtra plusieurs axes de développement en 2012 :

- la poursuite de la mise en œuvre d'une politique nutritionnelle et d'éducation à la santé dans les cantines avec un approvisionnement de denrées alimentaires de qualité et l'introduction progressive et durable d'aliments produits sur le territoire et pour partie issus de l'agriculture biologique locale. Ceci est favorisé par le passage en régie faisant l'objet en 2012 d'un budget annexe de la restauration collective dont le montant s'élève à **4,3 M€**.
- la mise en place d'animateurs référents pour l'accueil périscolaire (déjà 1 en septembre 2010, 6 en septembre 2011) notamment grâce à une enveloppe dédiée supplémentaire de **0,1 M€** ;
- la structuration d'un projet éducatif local autour de plusieurs thèmes majeurs: la citoyenneté, l'autonomie, l'ouverture culturelle et artistique, l'éducation à l'environnement et à la santé, la parentalité et co-éducation ;
- la conduite d'un travail en profondeur sur les maisons de quartier des Hauts de Rouen ;

- la poursuite de la sensibilisation sur les stéréotypes de genre ;
- la mise en œuvre de la refonte tarifaire des prestations péri et extrascolaires votée lors du Conseil municipal du 2 décembre 2011.

Le nouveau groupe scolaire rue des Murs Saint-Yon commencera à afficher quant à lui son futur visage, fruit du travail du cabinet retenu dans le cadre d'un concours d'architecte. Le coût est de **4,9 M€**.

2.1.3 - Politique de Solidarité et de Cohésion Sociale

Les prévisions budgétaires 2012 (Missions de la Ville et du CCAS) reflètent la volonté municipale :

- de renforcer les engagements pris en faveur de la lutte contre les inégalités en soutenant fortement les Rouennais les plus vulnérables. La Ville, au travers du soutien confirmé au CCAS (la subvention 2012 est de **3,79 M€**), attachera cette année encore une attention particulière aux structures d'accueil d'urgence et de jour (la Chaloupe, et l'Escale : budget de **0,52 M€** soit **+ 2,17%**) qui jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des plus exclus. Par ailleurs, le CCAS continuera à soutenir activement les structures distribuant l'aide alimentaire d'urgence (**0,13 M€**) et participera activement à la coordination de celles-ci ;
- de compenser les effets de la crise et du désengagement du gouvernement en continuant de promouvoir une politique volontariste en faveur de la réduction des inégalités. A titre d'exemples, le CCAS propose des accompagnements de type social ou d'insertion dans les UTS (unités de travail social), et mobilise autant que de besoins son dispositif d'allocation communale de solidarité (ACS) (**0,18 M€** soit **+ 6,82%**, ainsi que **7 500 €** de nuitées d'hôtel et de secours permanents) ;
- de maintenir une présence renforcée sur les quartiers prioritaires. A ce titre le Projet Social de Territoire, en faveur des quartiers des hauts de Rouen et de Grammont, entrera dans une phase opérationnelle en 2012. Il mobilise d'ores et déjà plus d'une centaine d'acteurs associatifs et institutionnels. La Ville maintiendra également sa présence à travers les principales structures : Maison de Justice et du Droit, Maison de l'Emploi et de la Formation, Atelier Santé Ville, Cyberbase... ;
- d'accompagner les partenaires investis dans les solidarités. Elle poursuivra ainsi son soutien en faveur des associations œuvrant dans ce secteur (**0,85 M€** de subventions pour les centres sociaux et **0,28 M€** pour les associations Insertion, solidarité, humanitaire) Plus spécifiquement elle accompagnera les projets de réhabilitation et de rénovation des centres sociaux (La Sablière, Grieu : **0,6 M€** en 2012) et maintiendra son soutien aux actions de prévention spécialisée (**0,14 M€**) ;
- d'apporter son soutien aux personnes âgées et aux personnes dépendantes en proposant notamment l'ouverture en 2012 d'une nouvelle Résidence pour personnes âgées (qui accueillera les résidents du Ruissel et une partie de ceux de Gallieni), en réalisant des travaux de mise aux normes sécurité et d'aménagement des chambres à deux lits pour l'Ehpad la Pléiade, en participant à la consolidation financière du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et par le développement des prestations à domicile pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (Equipe Spécialisée Alzheimer – ESA) ;

La ville poursuivra aussi son soutien auprès des associations œuvrant auprès des personnes âgées (**0,27 M€** : Rouen Séniors, Associations en faveur des séniors et anciens combattants).

L'année 2012 sera enfin marquée par la reprise du pilotage et de la gestion du contrat urbain de cohésion sociale qui était géré jusqu'en 2011 par le GIP/GPV. Cependant les inquiétudes sont

toujours aussi fortes concernant le soutien de l'Etat, sur les crédits de cohésion sociale abondés par l'ACSE.

2.1.4 - Politique de la vie associative

Dans la lignée de ce qui a été mis en place depuis le début du mandat, cinq objectifs soutiendront la politique associative pour 2012 dans un souci de partenariat entre la Ville et les associations :

- la valorisation des associations via le forum des associations avec l'ambition d'accueillir environ 250 associations pour qu'elles présentent leurs activités, échangent entre elles, trouvent de nouveaux bénévoles;
- le soutien associatif par la mise en place et le développement de projets inter associatifs et d'atelier associatifs avec des opérations telle la fête des maisons de quartier ;
- la mise à disposition de locaux adaptés à travers un effort d'investissement important pour des travaux de sécurité, de maintenance, des aménagements spécifiques et le renouvellement de mobilier ou d'électroménager pour **0,2 M€**, investissement qui profitera aux 200 associations et aux dizaines de familles accueillies chaque année dans ces équipements, et le démarrage du chantier de la salle des fêtes des hauts de Rouen à l'automne 2012 pour un coût global de **0,66 M€** ;
- l'accompagnement collectif et individualisé des associations au travers de formations sur les grands thèmes associatifs, de permanences d'avocats et experts-comptables et de nombreux contacts et rendez-vous avec les responsables associatifs ;
- la participation à la vie des équipements au travers de conseils d'établissements comme c'est le cas déjà sur la maison Saint-Sever.

2.1.5 - Politique d'accueil des rouennais.

- **La certification Qualiville.**

En premier lieu, la Certification Qualiville détenue par les principaux services à la population connaîtra un nouveau développement en 2012, par la certification des Affaires funéraires. Cette nouvelle certification s'ajoutera à celles des autres services d'accueil déjà certifiés, lesquels débiteront un nouveau cycle triennal.

De plus, une étude pour la réalisation d'un centre d'appels téléphoniques municipal sera menée, concernant l'organisation de l'accueil standard de la Mairie et impliquant le dispositif Allo Rouen.

- **Améliorer la gestion des cimetières communaux :**

La signature d'un marché pluriannuel, d'un montant de **0,3 M€**, de reprises de concessions échues permettra à la Ville de respecter les obligations légales en matière d'inhumations. Parallèlement, la prise en compte du développement de la crémation funéraire se traduira par l'acquisition d'un nouveau columbarium (**0,01 M€**) pour le dépôt des urnes. Dans la perspective de la reprise de certaines concessions perpétuelles, notamment au cimetière Monumental, une étude juridique et économique est programmée pour le début de l'année 2012.

En parallèle, la mise en place d'un marché triennal pour l'inhumation des indigents (personnes dépourvues de ressources suffisantes) sera effective dès janvier 2012.

- **Développer l'accessibilité de la Ville aux personnes en situation de handicap :**

Il s'agira, en 2012, de développer la formation à la prise en compte du handicap au sein des services et en terme d'accueil, d'améliorer l'accès à certains services très fréquentés – affaires

funéraires et accueil des services scolaires et petite enfance notamment -, de créer des supports de sensibilisation et de communication, de poursuivre l'effort en matière d'emploi de travailleurs handicapés et d'accessibilité des espaces publics.

2.2 – Pôle Ville durable

2.2.1 – Politique de développement durable

Après l'approbation de l'Agenda 21 en 2011, l'année 2012 sera marquée par la mise en place du Plan Climat Energie Territorial de la Ville, en cohérence avec celui de la CREA.

L'Agenda 21 continuera de se décliner en actions opérationnelles sur chacune des préoccupations locales du développement durable comme par exemple :

- La protection de la ressource en eau (**0,16 M€**) avec :
 - le forage dans la nappe phréatique sur le site de Pélissier,
 - la récupération des eaux de pluie sur le site de productions florales de Franqueville.

- La mobilité en Ville via:
 - l'accessibilité et le fonctionnement du centre urbain :
 - la présentation et la mise en œuvre d'une nouvelle politique de stationnement portée par la Ville et par la CREA tendant à faire diminuer dans l'hypercentre le nombre des voitures ventouses afin d'améliorer l'accessibilité et l'attractivité commerciale et de préserver des solutions de stationnement résidentiel (**0,7 M€**) ;
 - la présentation du nouveau Schéma Directeur d'Aménagements Cyclables de la Ville de Rouen avec la déclinaison d'un programme d'aménagements cyclables cohérents (**0,06 M€**) dans le cadre des programmes de voirie;
 - l'accompagnement de la CREA dans le projet de développement du véhicule électrique et de la filière automobile décarbonée : opération CREA'VENIR (Véhicules Electriques Novateurs, Intelligents et Responsables).

 - La circulation des poids lourds à Rouen : l'étude portée par le Grand Port Maritime de Rouen, en liaison avec les services de l'Etat et cofinancée par la Ville, la CREA et le Département, va permettre d'analyser les origines/destinations des poids lourds circulant sur les quais bas, d'appréhender les conséquences sur les circulations des différents projets envisagés (sécurité du tunnel de la Grand Mare, trafic des matières dangereuses, plan de prévention des risques technologiques, aménagement des quais, bretelle sud du pont Flaubert, liaison A28/A13). L'objectif de la municipalité est la suppression du trafic des poids lourds en cœur de ville.

2.2.2 - Les grands projets urbains

L'Axe Seine et le Grand Projet de Ville continuent de se concevoir et de se réaliser en mettant au cœur des préoccupations des maîtres d'ouvrages, les dimensions sociale, environnementale et économique du développement durable.

- **L'Axe Seine :**

L'année 2012 sera marquée par le lancement ou la finalisation de plusieurs chantiers importants, portés par la Ville de Rouen ou la CREA:

- le chantier du Palais des Sports de la CREA sera livré ;

- les premiers chantiers de la ZAC Luciline seront en cours (participation Ville 2012 : **3 M €**) ;
- le projet IN SITU de réaménagement et de réappropriation des quais bas rive gauche sera en phase étude pour des travaux débutant fin 2012 (**2.25 M€**) ;
- l'esplanade des Marégraphes entre le H2O et l'Agence de l'eau, sur les quais bas rive droite, sera réaménagée (**0,15 M€**) ;
- la reconstruction du hangar 9 par la Ville en Maison de l'étudiant et bibliothèque de quartier (**1,7 M€**) ;
- la reconstruction du hangar 10 par un prestataire privé pour réaliser un café sports.
- la poursuite de l'éco quartier Flaubert avec l'aménagement des bords à quais et de la presqu'île Rollet sur la rive gauche (CREA)

La phase de débat public du projet national de « la Ligne Nouvelle Paris-Normandie » se conclura en 2012.

- **Le Grand Projet de Ville :**

Le projet urbain du Grand Projet de Ville (G.P.V.) est, pour cette dernière année de la convention ANRU, en pleine phase de réalisation (**3,3 M€**).

De très nombreux chantiers de construction, de réhabilitations, de résidentialisations ou de rénovations d'espaces publics sont en cours avec un effort particulier en 2012 sur le Châtelet et sur les espaces publics de la Lombardie et des Sapins.

Enfin, les dramatiques incendies dans les Lods de la Grand Mare ont amené la Ville à exiger de l'Etat qu'il prenne position et définisse les actions à mener pour garantir aux habitants des Lods une sécurité équivalente à celle des « immeubles classiques » de logements. Cette expertise de l'Etat fournie fin 2011 constate la dangerosité de ces bâtiments. Le propriétaire, IBS, a donc décidé, en accord avec l'Etat et la Ville, de démolir 14 immeubles de chacun 20 logements et d'en réhabiliter 4 autres. Cette décision va amener la Ville à redéfinir en 2012 le projet urbain des 3 secteurs concernés et à organiser avec le bailleur la reconstruction de ces 280 logements sur la Grand Mare et sur le reste de la Ville.

Sans attendre, la Ville, quant à elle, avait déjà débuté la démolition de trois plots dont l'état était très dégradé afin de permettre la construction d'un CFA des métiers de bouche et de fleuristerie (sous maîtrise d'ouvrage de la Chambre des métiers et de l'artisanat) associé à la formation continue de la chambre dans le cadre du contrat d'objectif Etat/Région sur l'apprentissage qui assurera l'essentiel du financement de l'investissement.

2.2.3 - L'aménagement des espaces publics

Le projet de la place des Emmurées du Cabinet HYL sera en phase d'étude en 2012 et l'Atelier Urbain de Proximité mis en place par le Conseil de quartier sur ce projet, accompagnera la phase conception du maître d'œuvre (**0,25 M€**).

La transformation de la place des Chartreux sur la base du projet choisi conjointement par les villes de Petit-Quevilly et de Rouen sera en phase études.

Pendant que se prépare la transformation d'une partie des quais en parcs, jardins ou espaces de loisirs, trois projets d'espaces verts sont à signaler en 2012 : la livraison du jardin d'Albane, le réaménagement de la place Jean-Baptiste de la Salle et la reprise totale de l'espace vert central de la place du Vieux Marché (**0,5 M€**).

Le diagnostic des pratiques actuelles des services municipaux en matière de gestion différenciée des espaces verts, de suppression progressive du recours aux produits phytosanitaires et de fleurissement, sera rendu début 2012 et servira de base pour proposer de nouvelles pratiques professionnelles qui prennent mieux en compte le développement durable et les impératifs de

santé publique. L'édition de graines de jardin 2012 organisée par la CREA avec la ville sur le Jardin des Plantes aura pour thème « le jardin vagabond ».

L'aménagement par la CREA de la ZAC Aubette Martainville va permettre à de nouvelles entreprises de s'installer et s'accompagne de la livraison de nouveaux espaces publics. La construction du pôle Delta sur la Grand Mare et l'arrivée de trois nouvelles entreprises sur l'ancien collège Boieldieu sont également prévus en 2012.

2.2.4 - La ville au quotidien la démocratie participative

La propreté reste une priorité forte qui se concrétisera en 2012 par :

- le maintien de l'effort de remplacement et de modernisation des matériels **(1,5 M€)** ;
- l'accompagnement de l'installation de bacs de regroupement par la CREA sur la rive gauche, puis sur la rive droite, le plan Agglo collecte ayant pour vocation de faire disparaître les poubelles traînant sur les trottoirs.
- la mise en œuvre de la brigade environnement propreté constituée d'agents de la Police municipale et d'agents de la Direction des Espaces Publics et Naturels et ayant vocation à faire diminuer les incivilités en matières de tags et de déchets sauvages ;
- l'étude qualitative sur la propreté à ROUEN menée conjointement par la CREA et la Ville sera mise en œuvre afin d'évaluer l'évolution de la propreté des espaces publics.

En matière de sécurité et de prévention de la délinquance, une nouvelle Stratégie Locale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a été élaborée en 2011 en liaison avec l'Etat et les partenaires. Elle sera mise en œuvre en 2012 pour une durée de trois ans.

2.2.5 - La démocratie participative

La recherche d'une meilleure association des habitants à l'action publique reste une préoccupation permanente et se traduira par une association des conseils de quartiers au dispositif Allo ROUEN, par l'engagement des projets choisis dans le cadre du budget participatif, par le développement de la Gestion Urbaine de Proximité (G.U.P.) sur les quartiers du Grand Projet de Ville, et par la création d'un nouvel Atelier Urbain de Proximité (A.U.P.) dans le cadre du projet d'aménagement de l'île Lacroix.

2.3 – Pôle développement, attractivité

2.3.1 - Politique sportive

Les équipements sportifs de la Ville de Rouen accusent un très net retard quant à leur entretien. Depuis le début du mandat, un renforcement des moyens de maintenance et de sécurité a été concomitant à la politique de structuration des clubs du territoire, promouvant l'accès des scolaires et des publics les plus larges à la pratique sportive. Cette année, la remise en état et le développement des équipements sportifs de proximité sera privilégiée par :

- les travaux de mise aux normes du stade Robert Diochon, afin d'accompagner une éventuelle ascension en Ligue 2, la réalisation d'un nouveau terrain synthétique sur les annexes du stade, améliorant les conditions d'entraînement des sections de jeunes et féminines du club, d'autre part la mise en route des études de maîtrise d'œuvre pour la création d'un gymnase rue des Murs St Yon **(2 M€)**
- la construction d'une tribune pour le terrain de baseball de Saint-Exupéry, la rénovation d'un local sur les Hauts de Rouen et son équipement en matériel de musculation en remplacement de l'actuelle salle trop vétuste, le redéploiement d'un nouvel espace de 100 m² au gymnase Dévé suite à la fermeture de la salle de boxe de Grammont pour des raisons de sécurité et la construction des nouveaux vestiaires du stade Salomon **(0,6 M€)**.

Ces trois derniers chantiers sont le prolongement naturel d'une stratégie visant au meilleur accès aux pratiques sportives des publics vivant dans les quartiers GPV

La politique d'animation sportive vis-à-vis des enfants et des adolescents sera aussi marquée en 2012 par des thématiques en relation avec les jeux Olympiques, l'Euro de football et le Tour de France. La Ville s'associera par ailleurs à l'ouverture du Palais des Sports accompagnant cet événement par de nombreuses actions de valorisation des associations sportives du territoire.

2.3.2- Politique des manifestations publiques

Conformément à l'une des actions définies dans le plan pluriannuel de fonctionnement, la politique des manifestations publiques contribuera en 2012 à l'objectif d'optimisation des dépenses de fonctionnement par une réduction de 12% de son volume budgétaire global par rapport à 2011. Les ressources prévues permettront néanmoins de poursuivre l'ensemble des événements récurrents (Rouen/Mer, Terrasses du Jeudi, Rouen Givree...) portés par la Ville. On retiendra notamment pour 2012 :

- un Printemps de Rouen dédié aux « Figures » et notamment à Jeanne d'Arc dans le cadre du 600ème anniversaire de sa naissance (**0,22 M€**)
- la politique en faveur de l'art contemporain poursuivie à l'automne prochain avec l'organisation d'un colloque national « InCité » sur la présence de l'art dans l'espace public et l'exposition « Rêver Rouen » qui confrontera les gravures réalisées par Jules Adeline (dont le centenaire sera célébré en 2012) et des réalisations d'artistes contemporains (**0,095 M€**). Cette initiative, qui pourrait bénéficier d'une labellisation nationale du Ministère de la Culture, positionne Rouen au côté des grandes métropoles françaises ayant choisi de lier intimement les réflexions autour de l'art contemporain et de l'évolution de la cité en termes d'urbanisme et de cadre de vie.

La Ville de Rouen accueillera également les 4 et 5 juillet prochains le Tour de France, événement majeur contribuant à l'attractivité de notre territoire. Rouen sera l'une des trois villes de France à accueillir une arrivée et un départ. Cet événement, au-delà de son aspect sportif qui donnera lieu à de nombreuses animations en direction des jeunes, offrira une visibilité aux actions de développement durable sur la pratique quotidienne et de loisir du vélo. Des animations grand public seront aussi organisées le 4 juillet au soir à la suite de l'arrivée, proposant au grand public des moments festifs dans la ville. Un partenariat avec les Vitrines de Rouen, association des commerçants et artisans, est envisagé. L'organisation d'une nocturne est évoquée avec l'association, permettant à l'activité commerciale de bénéficier en pleine période de soldes de l'afflux des publics venus sur le Tour. Enfin, l'événement permettra à Rouen d'avoir une résonance nationale et internationale, la manifestation étant le troisième événement mondial en terme d'audience, bénéficiant de la présence de 3000 journalistes et 90 télévisions.

Les dépenses liées au Tour de France se décomposent de la manière suivante :

- Le droit d'entrée à verser à l'organisateur du Tour de France : **173 K€**
Dont : **90 K€** pris en charge par la Région Haute-Normandie
57 K€ pris en charge par le Département de Seine-Maritime
25 K€ pris en charge par la Ville de Rouen
- Les dépenses de logistique liées à l'accueil du Tour de France : **180 K€** pris en charge par la Ville

Au total, le budget de la Ville consacré à l'organisation du Tour de France est estimé à **205 K€**.

2.3.4- Politique culturelle et patrimoniale

La politique culturelle bénéficiera en 2012 d'un nouveau développement important grâce à des travaux de modernisation et de rénovation des équipements culturels de la Ville :

- Travaux d'aménagement et ouverture au public de la Salle Louis Jovet sur les Hauts de Rouen, dont la programmation sera assurée par l'équipe de la Chapelle Saint Louis (**0,28 M€**). Dans le même esprit que celui souligné sur les sports, cette ouverture marque après les ouvertures du Plot HR et de la bibliothèque Simone de Beauvoir une nouvelle étape dans l'aménagement culturel du territoire municipal, notamment des quartiers GPV.
- Travaux de réhabilitation de la bibliothèque de la Grand Mare et d'amélioration de la salle de lecture de la bibliothèque Villon (**0,6 M€**) seront priorisés en 2012 dans le cadre du plan de développement des bibliothèques.
- Fin des travaux de rénovation du Conservatoire à Rayonnement Régional. Le changement des huisseries amorcé en 2011 se terminera, renforçant de façon très sensible l'efficacité énergétique du bâtiment (**0,81 M€**).
- Lancement des études puis des travaux de restructuration des abords du Hangar 23. Décidé en début du mandat, cette requalification va désormais évoluer en cohérence avec les travaux de la Presqu'île Waddington, la fin du palais des sports et le projet du Hangar 10. Prévus initialement en régie, ils sont désormais confiés au cabinet In Situ dans une logique d'harmonisation urbanistique avec les travaux plus vastes du périmètre Waddington prévus après l'Armada 2013.

L'année 2012 verra également le démarrage des travaux du Hangar 9 qui accueillera la Maison de l'étudiant, la galerie photo du Pôle Image et à terme la bibliothèque du quartier ouest (**1,7 M€**).

Enfin, la politique de valorisation du patrimoine historique et culturel de la Ville se poursuivra en 2012 avec d'une part, le chantier majeur de rénovation de l'Eglise Saint-Maclou, qui outre sa valeur patrimoniale bénéficiera à terme à l'attractivité commerciale du quartier (**3 M€**) et d'autre part, la fin des aménagements du Jardin d'Albane contigu à la Cathédrale pour une inauguration prévue au printemps prochain.

En prolongement, la deuxième phase de l'étude inscrite au contrat d'agglomération et engagée en 2011 sur les besoins en locaux de l'Esadhar et le devenir de l'Aître Saint Maclou sera menée (**0,05 M€**).

2.3.5 - Politique d'attractivité commerciale

Participant à la dynamique de mutation du centre-ville, les actions du fonds d'investissement et de soutien à l'artisanat et au commerce (FISAC) seront centrés sur :

- la requalification de la rue Eugène Boudin (**0,21 M€**) et de la rue aux Juifs (**0,91 M€**), axes essentiels d'amélioration de la voirie pour une réelle « mise au norme » des espaces piétonniers tant d'un point de vue qualitatif et visuel, qu'en terme d'accessibilité de tous les publics : disparition des trottoirs et autres éléments résiduels du passage en piétonnier des rues de centre ville, qui n'a pas été accompagné en son temps d'un traitement ad hoc de ces espaces publics.
- la mise en place du nouveau dispositif d'aide à la rénovation des vitrines commerciales (**0,19 M€**),
- la réalisation d'une étude relative à la signalétique commerciale, touristique et patrimoniale (**0,03 M€**), destinée à améliorer la lisibilité du centre ville que ce soit par des moyens physiques (panneaux directionnels, plans) ou virtuels (applications smartphones, dalles tactiles...)
- une campagne de communication sur l'attractivité du centre ville qui sera lancée en septembre 2012 (**0,07 M€**).

2.4 - Pôle management des ressources

2.4.1- Des systèmes d'information au service de l'évolution technologique, de la sécurité informatique et de la dématérialisation des procédures

Après une année 2011 marquée par le renouvellement des marchés opérateurs de télécommunications, la DSI poursuit son travail d'amélioration des prestations offertes aux sites distants avec la mise en place de serveurs, de sauvegarde, d'augmentation des débits des liaisons informatiques. L'année à venir sera une année de mutation pour la bureautique, la messagerie électronique et les modalités d'accès aux applications. Cette évolution technologique concerne également l'arrivée du wifi dans les bibliothèques et les maisons de quartier ainsi que des afficheurs numériques dans les mairies annexes.

L'actualisation des applications métiers et les clubs utilisateurs seront renforcés afin de faciliter l'adaptation des logiciels aux besoins des utilisateurs. L'application de gestion de l'action sociale (AS WEB) sera déployée pour l'ensemble de la DSCS en accompagnement de la démarche Qualiville de cette direction. Dans la même logique, un programme spécifique de formation des utilisateurs aux applications métiers sera intégré au plan de formation 2012 des agents de la Ville.

Le service des archives complète son inventaire des collections et les publiera sur le portail rouen.fr. Le Service d'Information Géographique et recensement commence l'exploitation des données en 3D et va publier de nouvelles applications cartographiques à destination des services.

L'audit des impressions et la dématérialisation des procédures administratives doivent contribuer à une nouvelle politique de dotation en matériel (imprimantes, scanner, fax, copieurs), et de réduction des consommations de papier (54 tonnes par an).

Enfin, la sécurité informatique va être renforcée avec le remplacement des firewalls (système de protection des serveurs et du réseau contre les intrusions et les attaques virales), la virtualisation des applications et la réplique des serveurs répartis sur les deux salles informatiques.

2.4.2- L'amélioration des processus de gestion interne et l'optimisation des ressources

L'amélioration des processus de gestion interne et l'optimisation des ressources constituent l'un des axes transversaux du plan pluriannuel de fonctionnement. Des actions concrètes seront mises en place dès 2012 :

- recherche d'une gestion optimisée du patrimoine immobilier vacant de la Ville afin d'en diminuer les coûts d'entretien et la charge fiscale
- en matière d'achat public, poursuite de l'effort de mutualisation des besoins, de négociation des marchés, d'insertion des clauses sociales et environnementales
- consolidation de la traçabilité du courrier et maîtrise des frais d'affranchissement
- optimisation des flux liés aux charges sociales et fiscales (cotisations sociales versées par la Ville, collecte de TVA...).

2.4.3- La poursuite de l'effort de maîtrise des consommations d'énergie

L'efficacité énergétique du bâti constitue l'un des défis prioritaires définis par l'agenda 21. Elle doit guider la construction et la rénovation des équipements de la Ville pour les années à venir. Les études sont en cours pour que la chaufferie urbaine de Rouen utilise à l'avenir une énergie plus respectueuse de l'environnement.

Un effort important sera entrepris en matière d'économies d'énergie lors des travaux de maintenance sur les équipements scolaires et sportifs de la Ville, dont le budget augmentera en 2012 de manière significative.

Le parc des véhicules de la Ville contribuera lui aussi pleinement à l'amélioration de la performance énergétique à travers différentes actions :

- maîtrise de la consommation des fluides
- poursuite de la démarche de certification ISO 14001 pour maîtriser la consommation d'énergie utile pour le fonctionnement du parc
- mise en place d'un pool de véhicules sur le site de Pélissier pour réduire le nombre de véhicules en service.

Le programme économies d'énergie au sein du PPI voit sa dotation doubler pour l'année 2012, passant de **0,4 M€** à **0,8M€**.

2.4.4 - Des moyens supplémentaires au service d'une politique ambitieuse de ressources humaines

- **La poursuite de la mise en oeuvre du plan d'avancées sociales**

Poursuivant l'action engagée depuis 2009, le budget 2012 met en oeuvre les engagements de la Ville en matière d'avancées sociales tels que déclinés dans le protocole signé le 29 janvier 2010 :

- prise en compte du projet de refonte du régime indemnitaire qui se concrétise par l'inscription de **0,84 M€** au budget 2012, dans l'attente de voir aboutir les discussions avec les organisations syndicales,
- revalorisation de la subvention versée au comité des œuvres sociales et culturelles (COSC) à hauteur de 2% par rapport au montant alloué en 2011 (**0,36 M€**),
- nouvelle augmentation de la valeur faciale des titres repas dès janvier 2012 de 0,30 centimes dont 0,29 centimes à la charge de la Ville (**0,1 M€**),
- poursuite de la résorption de l'emploi précaire à hauteur de **0,25 M€**.

- **Des moyens budgétaires maintenus pour la formation professionnelle**

Pour 2012, malgré un contexte très contraint, la Ville poursuivra son effort important de formation en faveur du personnel en augmentant les crédits d'achat de formation (hors CNFPT) à hauteur de **0,46 M€** pour anticiper et accompagner l'évolution des techniques et le développement des compétences des agents, tout en compensant les décisions du gouvernement de réduire les moyens du CNFPT.

Conclusion

Forte contraction des dotations de l'Etat qui font chuter les recettes de la collectivité, dégradation accélérée de la conjoncture économique, perte officielle du triple A conduisant inéluctablement à une augmentation des taux d'intérêt des emprunts conjuguée à la crise actuelle de liquidité bancaire, sont autant d'éléments qui aggravent les perspectives, pourtant prudentes, arrêtées dans ce budget.

Comme les années précédentes, la décision a été prise d'imposer des contraintes fortes d'évolution des dépenses de fonctionnement, 0% sur les charges générales et +2,3% sur la masse salariale, donc un effort interne considérable et continu depuis le budget 2009.

Grâce à cette maîtrise tenace des dépenses, la ville prévoit de conduire ses projets majeurs d'investissement en 2012, tout en assumant les besoins du quotidien et les priorités de solidarité collective, plus que jamais essentielles.

Comme annoncé lors des orientations budgétaires, si la conjoncture se détériorait encore plus rapidement que prévu ou qu'il se révèle impossible de lever la totalité des emprunts permettant de financer les opérations à engager sur 2012, il faudrait alors réajuster les choix présentés aujourd'hui pour préserver les équilibres essentiels du budget.

ANNEXES

Le budget annexe du Hangar 23

Le budget annexe de la restauration collective

Le budget annexe des locations immobilières aménagées assujetties à la TVA

Le budget annexe du Hangar 23

La balance du budget annexe du Hangar 23 s'établit de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | 2011 | 2012 |
|------------------|------------------|------------------|
| Dépenses réelles | 1 678 730 | 1 619 473 |
| Dépenses d'ordre | 117 370 | 98 532 |
| TOTAL | 1 796 100 | 1 718 005 |
| Recettes réelles | 1 796 100 | 1 718 005 |
| Recettes d'ordre | 0 | 0 |
| TOTAL | 1 796 100 | 1 718 005 |

SECTION D'INVESTISSEMENT

| | 2011 | 2012 |
|------------------|----------------|----------------|
| Dépenses réelles | 118 000 | 115 794 |
| Dépenses d'ordre | 0 | 0 |
| TOTAL | 118 000 | 115 794 |
| Recettes réelles | 630 | 17 262 |
| Recettes d'ordre | 117 370 | 98 532 |
| TOTAL | 118 000 | 115 794 |

Le budget annexe du Hangar 23 s'élève en section de fonctionnement à **1 718 005 €** et en section d'investissement à **115 794 €**.

La subvention d'équilibre versée par la ville est arrêtée à **1 440 835 € TTC**.

Le budget annexe de la restauration collective

La balance du budget annexe de la restauration collective s'établit de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | 2012 |
|------------------|------------------|
| Dépenses réelles | 3 791 650 |
| Dépenses d'ordre | 223 350 |
| TOTAL | 4 015 000 |
| Recettes réelles | 4 015 000 |
| Recettes d'ordre | 0 |
| TOTAL | 4 015 000 |

SECTION D'INVESTISSEMENT

| | 2012 |
|------------------|----------------|
| Dépenses réelles | 294 228 |
| Dépenses d'ordre | 0 |
| TOTAL | 294 228 |
| Recettes réelles | 70 878 |
| Recettes d'ordre | 223 350 |
| TOTAL | 294 228 |

Le budget annexe de la restauration collective s'élève en section de fonctionnement à **4 015 000 €** et en section d'investissement à **294 228 €**.

La subvention d'équilibre versée par la ville est arrêtée à **2 197 000 €**.

Le budget annexe des locations immobilières aménagées assujetties à la TVA

La balance du budget annexe des locations immobilières assujetties à la TVA s'établit de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | 2011 | 2012 |
|------------------|----------------|----------------|
| Dépenses réelles | 2000 | 62 000 |
| Dépenses d'ordre | 328 713 | 268 713 |
| TOTAL | 330 713 | 330 713 |
| Recettes réelles | 330 713 | 330 713 |
| Recettes d'ordre | 0 | 0 |
| TOTAL | 330 713 | 330 713 |

SECTION D'INVESTISSEMENT

| | 2011 | 2012 |
|------------------|----------------|----------------|
| Dépenses réelles | 495 380 | 412 577 |
| Dépenses d'ordre | 0 | 0 |
| TOTAL | 495 380 | 412 577 |
| Recettes réelles | 166 667 | 143 864 |
| Recettes d'ordre | 328 713 | 268 713 |
| TOTAL | 495 380 | 412 577 |

En fonctionnement, une recette de **330 713 €** est perçue au titre du loyer versé par l'établissement public de coopération culturelle « opéra de Rouen-Haute Normandie ».